

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

VENTE EN DEUX LOTS D'ENCHERE

Dans un ensemble en Copropriété dénommé « LE PHEBUS » sis à TOULON, 154 Impasse Beaulieu, Cadastré Section AV N° 194 :

LOT N° 1 DE LA VENTE

UN APPARTEMENT situé au rez-de-chaussée de la résidence LE PHEBUS orienté Est d'une superficie de 58,70 m2 outre balcon et formant le **lot N° 2** du règlement de Copropriété
UN GARAGE formant le **lot N° 8** du règlement de Copropriété

MISE A PRIX

CENT CINQ MILLE EUROS..... 105 000,00 Euros
Avec faculté de baisse du tiers en cas de carence

LOT N° 2 DE LA VENTE

UN APPARTEMENT situé au deuxième étage de la résidence LE PHEBUS orienté Est d'une superficie de 62,90 m2 outre balcon et formant le **lot N° 6** du règlement de Copropriété
UN GARAGE formant le **lot N° 12** du règlement de Copropriété

MISE A PRIX

CENT VINGT SIX MILLE EUROS..... 126 000,00 Euros
Avec faculté de baisse du tiers en cas de carence

Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Huissiers de Justice Associés à TOULON – LE LUNDI 7 JUIN 2021 de 11 H à 12 H 00

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI 24 JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

COLLICITANT POURSUIVANT

1/ Madame Bernadette Marie Francine GANDIN épouse BURGER

née le 11 janvier 1949 à LORIENT (56) de nationalité française, Retraitée,
Demeurant et domiciliée 413, avenue Jacques Cartier, Basse Malgue Bâtiment 2, 83000 TOULON.

2/ Monsieur Robert Alexandre Philippe GANDIN né le 7 octobre 1946 à TOULON (83), de nationalité française, Médecin, demeurant et domicilié 65 Rue Edmond Rostand, 13006 MARSEILLE.

3/ Monsieur Jean-François, Charles Marie MERCURIOT né le 5 octobre 1945 à AIX-EN-PROVENCE (13) Retraité, de nationalité française, demeurant et domicilié 23 Bis Avenue Général Leclerc, 92340 BOURG LA REINE. Venant aux droits de Madame Jacqueline Rose Marie Marcelle GANDIN, son épouse, née à TOULON le 17 Septembre 1947 décédée le 4 septembre 2014 à SAINT-REMY- LES-CHEVREUSE (78)

4/ Monsieur Olivier MERCURIOT Né le 3 mars 1973 à PARIS (75) de nationalité française, Chef d'entreprise demeurant et domicilié 3 Cours Franklin Roosevelt, 69006 LYON Venant aux droits de Madame Jacqueline Rose Marie Marcelle GANDIN, sa mère, née à TOULON le 17 Septembre 1947 décédée le 4 septembre 2014 à SAINT-REMY- LES-CHEVREUSE (78)

5/ Monsieur Alain MERCURIOT né le 29 novembre 1975 à TOULON (83) de nationalité française, Gérant de Société demeurant et domicilié 11 avenue Gabriel Péri 94100 ST MAUR DES FOSSES. Venant aux droits de Madame Jacqueline Rose Marie Marcelle GANDIN, sa mère, née à TOULON le 17 Septembre 1947 décédée le 4 septembre 2014 à SAINT-REMY- LES-CHEVREUSE (78)

Ayant pour Avocat constitué Maître Sophie CAIS Associée de Maîtres Frédéric PEYSSON - Laurent CHOUNETTE – Elisabeth RECOTILLET au Cabinet desquels elle a élu domicile à 83000 - TOULON - 267, Boulevard Charles Barnier « Le KALLISTE » Bât. D.

COLLICITANTS :

Monsieur Philippe Pierre Jacques Bonaventure GANDIN né le 25 Janvier 1951 à TOULON, de nationalité française, demeurant et domicilié 2394 Corniche Marius Escartefigue, 83200 TOULON

Ayant pour Avocat Maître Hélène BOURDELOIS- Avocat au Barreau de TOULON -

MODE D'OCCUPATION

Les deux biens sont inoccupés

IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 €.

En outre, par application de l'article L. 322-7-1 du CPCE la personne condamnée à l'une des peines complémentaires prévues au 2° du I de l'article 225-26 du code pénal, au 3° du IV et au deuxième alinéa du V de l'article L. 1337-4 du code de la santé publique, au 3° du VII et au deuxième alinéa du VIII de l'article L. 123-3 du code de la construction et de l'habitation, au 3° du III et au deuxième alinéa du IV de l'article L. 511-6 et au 3° du II et au troisième alinéa du III de l'article L. 521-4 du même code ne peut se porter enchérisseur pendant la durée de cette peine pour l'acquisition d'un bien immobilier à usage d'habitation ou d'un fonds de commerce d'un établissement recevant du public à usage total ou partiel d'hébergement, sauf dans le cas d'une acquisition pour une occupation à titre personnel.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de :

LOT N° 1 DE LA VENTE formant les lots de Copropriété N° 2 et 8

MISE A PRIX

CENT CINQ MILLE EUROS..... 105 000,00 Euros

Avec faculté de baisse du tiers en cas de carence d'enchères, outre les charges et conditions du cahier des charges

LOT N° 2 DE LA VENTE formant les lots de Copropriété N° 6 et 12

MISE A PRIX

CENT VINGT SIX MILLE EUROS..... 126 000,00 Euros

Avec faculté de baisse du tiers en cas de carence d'enchères, outre les charges et conditions du cahier des charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Sophie CAIS -Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 22 Avril 2021 et a été enregistré sous le n° 21/00028 (*Greffe ouvert de 9 H à 11 H*)

A TOULON, LE 5 Mai 2021

Signé : Maître Sophie CAIS, Avocat.